



Nouvelle arme à l'ADN synthétique

Par [Julie Lévesque](#)

Mondialisation.ca, 30 janvier 2013

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Une nouvelle arme récemment mise en marché fera rêver tous les fidèles représentants de la loi et l'ordre ayant déjà perdu de vue un dangereux criminel de la pensée lors d'une manifestation anti-*establishment* : la nouvelle arme haute vitesse à l'ADN, le [SelectaDNA High Velocity](#).

« Disponible sous la forme d'un pistolet ou d'un fusil, ce nouveau concept pratique permet aux policiers et aux militaires de demeurer à une distance sécuritaire (de 30 à 40 mètres) d'une cible potentielle en tirant une pastille de SelectaDNA High Velocity [...]

Le directeur général de Selecta, Andrew Knights, a déclaré : « Lorsqu'elle entre en contact avec la cible, la solution SelectaDNA à code unique laisse une trace d'ADN synthétique qui permettra aux autorités en question de confirmer si la personne a été impliquée ou non dans une situation particulière, ce qui pourrait en bout de ligne conduire à une arrestation et une poursuite judiciaire. » » ([SelectaDNA High Velocity DNA Tagging System](#))

Si elle nous vante l'utilité de l'arme à l'ADN dans des situations de contrôle de foules, la compagnie ne nous explique pas comment un individu marqué pendant des semaines par une pastille codée à l'ADN peut être retracé, mais seulement comment il peut être identifié en étant exposé à une lampe UV.

www.selectadna.com/selectadna-high-velocity-dna-tagging-system.html

SelectaDNA High Velocity DNA Tagging System

A High Velocity DNA Tagging system that targets criminals at arm's length has been showcased at The WEST Show, Las Vegas.



On ne nous dit pas non plus quel effet cette pastille peut avoir sur la santé. On nous rassure tout de même sur la sélection de produits de marquage de biens SelectaDNA, dont les aérosols et les gels antivols : ils sont « non toxiques, ce qui signifie que vos biens n'ont aucun impact environnemental ».

L'infopublicité mise sur l'utilité de l'arme non létale pour marquer des individus dans des situations « d'émeutes » ou de difficultés à « contrôler des foules » :

« Identifier un individu à distance ou dans une foule peut représenter un défi pour les représentants de la loi et les forces de l'ordre, surtout dans le cas d'émeutes ou s'ils éprouvent des difficultés à contrôler des foules. »

On ne semble pas voir la flagrante contradiction : s'il est difficile d'« identifier un individu dans une foule » incontrôlable ou une émeute, alors le viser et l'atteindre avec une arme doit l'être tout autant, sinon plus. Comment s'assurer que l'individu marqué à l'ADN n'a pas été touché par une pastille perdue?

Bref, il existe très peu d'information sur ce nouvel engin et bien des questions demeurent. Il est particulièrement inquiétant de voir qu'il sera probablement utilisé lors de manifestations contre le pouvoir établi dans des pays dit démocratiques et prônant la liberté d'expression, comme le sont actuellement les balles de caoutchouc et le pistolet Taser qui ont blessé et même tué des innocents. Par ailleurs, ce pistolet à l'ADN sera sans doute la source de multiples erreurs sur la personne.

Julie Lévesque

Journaliste, Mondialisation.ca

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Julie Lévesque](#), Mondialisation.ca, 2013

Articles Par : [Julie Lévesque](#)

A propos :

Julie Lévesque is a journalist and researcher with the Centre for Research on Globalization (CRG), Montreal. She was among the first independent journalists to visit Haiti in the wake of the January 2010 earthquake. In 2011, she was on board "The Spirit of Rachel Corrie", the only humanitarian vessel which penetrated Gaza territorial waters before being shot at by the Israeli Navy.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca